

Mise en ligne : 4 février 2016.
Dernière modification : 23 janvier 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

ANTOINE ACHAQUE, ALGER Cabotage

Propos d'un Algérien
Excès de solidarité
(*Le Sémaphore algérien*, 29 juin 1912)

Cela ne vous serre-t-il pas le cœur de voir toute notre flotte algéroise immobilisée sur ses ancres, les ponts désertés, les treuils silencieux ? Nos trois armateurs, Decker et Laurens [Chargeurs algériens réunis], Schiaffino et Jouvét et Antoine Achaque sont plus touchés par la grève que nos grandes compagnies, dont les marins de l'État assurent, du moins, quelques départs.

(*Le Sémaphore algérien*, 22 juin 1914)

Le délai d'un mois pour essais, après les importantes réparations effectuées par le constructeur maritime bien connu d'Esposito sur l' « Antoine-Achaque », s'est écoulé sans donner lieu à la moindre critique sur la résistance et la marche de cet excellent côtier. D'ailleurs, un certificat du Lloyd Register lui accorde la note n° 1 : c'est dire que ses conditions de navigabilité sont absolument les mêmes qu'avant son échouement. Les réparations rapidement menées par le personnel de la maison d'Esposito, donnent toutes satisfactions au sympathique armateur du navire *Antoine-Achaque*

La maison d'Esposito est chargée également de réparer la chaudière et le pont de l' « Angèle-Achaque », au même armateur.

SERVICES COTIERS A VAPEUR

ANTOINE ACHAQUE, ARMATEUR

QUAI ALGER, Près de la Petite Douane

« TÉLÉPHONE 423 »

Services Réguliers sur le littoral Algérien par les Vapeurs de *Première Classe Côtés au "LLOYDS"* N° 1.

S/S Antoine ACHAQUE.....	350 Tonnes
S/S Yvonne ACHAQUE.....	350 Tonnes
S/S Carmel et Charles ACHAQUE.....	225 Tonnes
S/S Angèle ACHAQUE.....	225 Tonnes

Ces vapeurs ont été particulièrement construits pour le transport des Vins en fûts et fûts vides.

Adresse Télégraphique : Antoine ACHAQUE, ALGER

(Le Sémaphore algérien, 1^{er} janvier 1915)

Reportage sur le port d'Alger
Maison Antoine Achaque
(L'Afrique du Nord illustrée, 26 février et 2 avril 1921)



Les navires de la Maison Antoine Achaque

— Vous me demandez quels sont ces petits steamers, dont la forme évidée et le château de proue rappellent la vieille nef de France ?

Ce sont l'*Antoine*, le *Carmel* et l'*Amélie-Achaque*, de la maison Antoine Achaque. l'un des premiers armateurs algériens.

*
* *

Longtemps soumise au régime de l'occupation militaire, puis gouvernée civilement mais étroitement rattachée à la Métropole, l'Algérie jouit aujourd'hui d'une certaine autonomie administrative.

Ses ports, chaque jour améliorés et étendus, prennent, malgré leur situation parfois difficile, une importance de plus en plus considérable. Elle est déjà bien pourvue de routes, et possède, parallèlement à la côte méditerranéenne, une grande ligne ferrée sur laquelle se greffent des embranchements dont deux atteignent le Sahara (l'un vers l'est, à Biskra ; l'autre, vers l'ouest, à Colomb-Béchar, près de l'oasis de Figuig).

L'Algérie est surtout un pays agricole ; elle exporte du blé, de l'orge, du vin, de l'huile, des moutons, de la laine et de l'alfa. Très riche en gisements ferrugineux, elle exporte son minerai de fer sans l'utiliser et importe presque, tous ses produits fabriqués.

Dans son mouvement commercial (plus de 600 millions de francs), les importations et les exportations sont égales : la France y entre pour les cinq sixièmes.

Grâce à l'accroissement de la richesse du pays et à la situation de ces travées entre Gibraltar et Malte, le trafic des ports algériens s'est très rapidement développé.

Alger, notamment, a un tonnage de près de 12 millions de tonnes ; c'est un des principaux ports charbonniers de la Méditerranée. À cet égard, il a détrôné Gibraltar.

Le mouvement du port d'Oran est encore de 4 millions de tonnes ; viennent ensuite Bône, Philippeville, Bougie et Arzew.

D'incessants travaux ont contribué à la création du port de Nemours, à l'achèvement

des ports de Mostaganem, de Ténès, de Djidjelli. Les grands ports algériens, Alger, Oran, Philippeville et Bône, sont unis par des services réguliers à Marseille, Cette, Port-Vendres et Ajaccio.

Encore fallait-il les unir entre eux. C'est à cette tâche difficile que se sont vouées plusieurs grandes compagnies maritimes. M. Antoine Achaque est au premier rang de ces courageux armateurs qui ont compris la nécessité impérieuse d'établir entre tous les points importants de notre côte nord-africaine une liaison ininterrompue.

C'est ainsi qu'en 1890 étaient fondés ces services côtiers à vapeur qui ont unis, d'une façon régulière entre eux, tous les ports et toutes les plages du littoral algérien.

Nous avons tous vu, par tous les temps, en toutes saisons, sortir de notre port ces petits steamers robustes et hardis, défiant les brutalités de l'équinoxe, se mesurant avec l'hiver marin, si dangereux et si sournois, le long de ces âpres côtes barbaresques à la fois séduisantes et redoutées.

Pendant des années et des années, notre horizon méditerranéen s'est blasonné des couleurs héroïques de cette flotte.

Et le long de notre côte nord-africaine, autrefois stérile, silencieuse, hostile, désertée, ces courageux petits bateaux ont affirmé incessamment notre prestige national, notre volonté civilisatrice.

Organisés spécialement pour transporter les vins algériens, les services côtiers à vapeur fondés par Antoine Acharne, en répondant à un impérieux besoin, collaboraient puissamment à la prospérité commerciale de l'Afrique du Nord.

D'autres compagnies ont pu, depuis, assurer parallèlement ces mêmes services. M. Antoine Achaque n'en demeure pas moins l'un des premiers armateurs qui aient eu — avec des moyens alors modestes — le courage d'une initiative dont l'Algérie entière leur sera toujours reconnaissante.

*
* * *

On se fera une idée plus exacte encore de l'importance de ce cabotage côtier lorsque l'on connaîtra le chiffre exact des principales marchandises expédiées par le département d'Alger, en 1919, par exemple.

En voici, par rang d'importance, un tableau détaillé qui ne manquera pas de frapper nos lecteurs :

Quintaux métriques	
Vins	307.504
Ouvrages en bois	120.926
Matériaux (chaux, ciment, plâtre, etc.)	53.174
Grains et farines	33.382
Bois communs	28.180
Houille et coke	18.195
Eaux-de-vie, esprits, liqueurs	17.202
Grains et farines de seigle, orge, maïs et avoine	14.220
Superphosphates et engrais chimiques	9.960
Sucres bruts et raffinés	8.675
Autres ouvrages en métaux	7.014
Pommes de terre et légumes secs	7.014
Tissus, vêtements et lingerie	6.788
Huiles de pétrole brutes, raffinées et essences	6.534
Farineux alimentaires	6.076
Métaux (fonte, fers, aciers, cuivre, plomb, étain, zinc)	5.484
Poissons	5.464

Soufre	4.756	
Machines et mécanique	4.579	
Fruits de table	4.408	
Sel marin et sel gemme	3.854	
Sulfates et tartrates	3.559	
Tabac en feuilles ou en côtes et tabacs fabriqués		2.954
Tabletterie. bimbeloterie. cordages, vannerie, etc.		2.539
Savons	1.992	
Bière	1.330	
Poteries, verres et cristaux		1.048
Papier et ses applications	937	
Crin végétal	897	
Huiles fixes pures	576	
Café	565	
Son et fourrages (paille, foin, herbe, etc.)		513
Fils	501	
Peaux et pelleteries brutes		423
Drilles et chiffons	351	
Soude et carbonate de soude	349	
Légumes verts, salés ou confits	311	
Eaux minérales	309	
Peaux et pelleteries préparées et ouvrées		241
Vinaigres	182	
Espèces médicinales	181	
Graines à ensemercer	167	
Engrais de toute sorte	163	

Dès lors, combien apparaît utile l'œuvre des premiers armateurs algériens tels que M. Antoine Achaque. dont l'initiative est d'autant plus méritoire qu'elle se réalisait à une époque où la côte méditerranéenne était encore peu praticable.

Photos :

L'*Antoine*, le *Carmel* et l'*Angèle-Achaque* à quai.

Différentes opérations de chargement de fûts vides sur l'un des vapeurs de la Maison Antoine Achaque.

Une belle pontée de fûts vides.

L'*Angèle-Achaque*.

Service côtier à vapeur
(*Le Sémaphore algérien*, 4 mai 1922)

M. Antoine Achaque, armateur dans notre ville, a régularisé définitivement son service côtier hebdomadaire sur la côte Est. Ce service sera assuré par le vapeur « Honorine-Achaque », d'une portée de 700 tonnes.

Un deuxième départ, d'Alger pour Dellys, Port-Gueydon, Bougie, Djidjelli (éventuellement) avec retour sur Alger, aura lieu également tous les lundis, par un de ses autres navires type « Carmel-Achaque ».

(*Le Sémaphore algérien*, 4 mai 1922)

Nous avons appris avec plaisir que M. Antoine Achaque, armateur, avait confié la direction de son agence à Bougie à M. Pierre Joubert, si honorablement connu dans la région.

Compagnie internationale des charbonnages
(*Le Sémaphore algérien*, 10 janvier 1923)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Intern._Charbonnages-Alger.pdf

Une société anonyme ayant pour objet le commerce des charbons en général et toutes affaires s'y rapportant a été constituée sous la raison sociale : « Compagnie internationale des Charbonnages ».

Sont nommés premiers administrateurs :

5° M. Achaque Charles, armateur, demeurant à Alger, rue Marquis-de-Morrès, 1

Annuaire industriel, 1925 :

ACHAQUE (Antoine), qu. de la Petite-Douane, Alger. T. Alger 4-23. Ad. t. Acharmateur-Alger. Agences Tipaza : Mme V^e Sturla, agent ; Cherchell : M. Scotti, agent ; Ténès : M. Louis Xicluna, agent ; Port-Gueydon : M. L. Hadjadj, agent ; Arzew : M. Gabizon, agent ; Oran : MM. Pagès et Scotti, agents ; Bougie : M. Pierre Joubert, agent ; Djidjelli : M. Deniéville ; Collo : M. Duplace ; Philippeville : M. A. Polliard ; Bône : M. Lemarié. Navires : Honorine-Achaque, 750 tonnes ; Antoine-Achaque, 340 tonnes ; Carmel-Achaque, 140 tonnes ; Angèle-Achaque, 140 tonnes.

Services côtiers à vapeur pour toutes marchandises sur le littoral algérien et le pays (côté est et côté ouest). Service de transit. (575-1-21051)

Suite :

Société commerciale d'armement.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Commerciale_d'Armement-Alger.pdf